AVIS DE VACANCE
EXPERT NATIONAL DETACHE

1. Direction générale : Affaires Maritimes et Pêche (DG MARE)
- Direction : Direction Générale
- Unité : Voir le point "principaux domaines de responsabilité"
- Lieu d'affectation : Bruxelles
- Contact : Lars Muhrbeck (Audit Interne)
lars.muhrbeck@ec.europa.eu, Tél. +3222987366
- Prise de fonction souhaitée : Troisième trimestre 2009 ✓

Veuillez noter que le détachement sera régi par la décision de la Commission C(2008)6866 du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés auprès des services de la Commission. Le texte de cette décision est disponible sur http://ec.europa.eu/civil_service/job/sne/index_fr.htm

2. Principaux domaines de responsabilité :

La DG des Affaires Maritimes et de la Pêche (DG MARE) est notamment responsable pour le développement, la mise en œuvre et le monitoring de la Politique Commune de la Pêche (PCP). Un élément central de la PCP est la gestion et l'analyse de données de pêche que les Etats Membres soumettent régulièrement à la Commission, en particulier au sujet des prises et de l'effort de pêche. Le poste vacant concerne la gestion et le développement des processus et des systèmes informatiques utilisés par la Commission pour la gestion de ces données.

Les tâches clés sont:

- Business process analysis
- Définition et conception des systèmes informatiques et des bases de données
- Travail en liaison avec les utilisateurs et les développeurs informatiques.

A noter: l'expert national détaché sera initialement rattaché au service d'audit interne de la DG MARE, qui a été mandaté d'une tâche de consultant interne pour rationaliser la gestion des données de pêche. Le poste sera ultérieurement (à une date à déterminer) transféré à une unité opérationnelle responsable pour la gestion des données de pêche.

3. Principales qualifications :

Solides connaissances et expérience dans le domaine du business process analysis, conception de systèmes d'information et data exchange management. Expérience de gestion de base de données de pêche et/ou de Systèmes d'Information Géographiques (SIG).

Bonne connaissance du secteur de la pêche et de la Politique Commune de la Pêche.

Excellentes aptitudes de communication (afin d'être capable de travailler de manière effective avec les utilisateurs et les développeurs informatiques).

Diplôme d'études supérieures ou expérience professionnelle équivalente dans le domaine de l'informatique, computer information systems, gestion de bases de données, conception de systèmes et de processus.

4. Langues:

La langue de travail principale est l'anglais. La maîtrise du français serait un avantage.